

Les sources écrites antérieures au XV^e siècle

H. Djait

La notion de source écrite est tellement large qu'elle en devient ambiguë. Si on entend par écrit tout ce qui transmet la voix et le son, on englobera alors dans le témoignage écrit les inscriptions gravées sur la pierre, le disque, la pièce de monnaie..., bref tout message qui conserve le langage et la pensée, indépendamment de son support¹. Une telle extension nous amènerait à inclure dans notre domaine la numismatique, l'épigraphie et autres sciences «auxiliaires» devenues, à proprement parler, indépendantes de la sphère du texte écrit. Aussi bien allons-nous restreindre notre investigation à ce qui est *tracé* ou imprimé dans des signes convenus sur un support quelconque — papyrus, parchemin, os, papier. C'est déjà un champ immense de recherches et de réflexions: d'abord parce qu'il englobe une tranche de temps qui commence avec l'invention de l'écriture et s'achève au seuil des Temps modernes (XV^e siècle), ensuite parce qu'il coïncide avec un continent entier où se sont juxtaposé et succédé des civilisations diverses, enfin parce que ces sources s'expriment en différentes langues, évoluent dans des traditions diversifiées, et sont de types variés.

Nous examinerons les problèmes généraux posés par ces sources (périodisation, découpage en zones, typologie), avant d'en dresser un inventaire critique.

1. A. DAIN, 1961, p. 449.

Problèmes généraux

Il n'existe aucune étude d'ensemble, jusqu'à présent, des sources écrites de l'histoire africaine. Pour des raisons de spécialisation chronologique ou zonale, les rares études faites sont restées accrochées à des domaines cloisonnés de la recherche scientifique. Ainsi l'Égypte pharaonique est-elle le domaine de l'égyptologue, l'Égypte ptolémaïque et romaine du classicisant, l'Égypte musulmane de l'*islamisant* : trois périodes, trois spécialités gravitant dans des orbites plus vastes (monde classique, Islam). Il en va de même pour le Maghreb, encore que le punicologue soit à la fois un orientaliste et un classicisant et que le berbérisant soit marginal et inclassable. Le domaine de l'*Afrique noire*, lui-même varié, chevauche des langues et des spécialités différentes : il y a des sources classiques, des sources arabes et des sources proprement africaines. Mais si on retrouve la même trilogie qu'au nord du Sahara, celle-ci n'a ni la même ampleur ni une signification analogue. Il y a une immense zone où, avant le XV^e siècle, la source écrite est inexistante ; pour le reste, telle source arabe, de second ordre, pour le Maghreb par exemple, acquiert une importance cardinale pour le bassin du Niger. L'historien de l'Afrique noire, se penchant sur un document écrit en arabe, ne le fait pas de la même manière que l'historien du Maghreb, encore moins que l'historien de l'Islam en général.

Ces cloisonnements et ces interférences traduisent la structure objective de l'histoire africaine, mais aussi l'orientation de la science historique moderne depuis le XIX^e siècle. C'est un fait que l'Égypte a été intégrée au monde hellénistique, à l'Empire romain, à Byzance et que, convertie à l'islam, elle en est devenue un foyer rayonnant. C'est un fait que les Classiques ont vu l'histoire de l'*Africa* comme l'illustration de celle de Rome et qu'une certaine Africa s'était profondément ancrée au destin de la romanité. Mais il est tout aussi vrai que l'historien moderne de l'Africa romaine est lui-même romaniste avant d'être africaniste et que la tranche islamique est expulsée de son champ épistémologique.

Appréhender donc l'histoire africaine comme un tout et jeter, dans cette perspective, un regard sur ses sources écrites demeure une entreprise délicate et singulièrement difficile.

Le problème de la périodisation

Comment se justifierait, dans l'étude des sources écrites, une césure placée au début du XV^e siècle ? Serait-ce par la structure interne de la masse documentaire dont nous disposons qui, par-delà les disparités culturelles et temporelles, garderait une certaine unité, ou bien par le mouvement de l'histoire générale elle-même qui, amalgamant Antiquité et Moyen Âge dans une seule longue durée, les couperait d'un âge moderne rehaussé dans sa singularité ? Au vrai, les deux arguments se tiennent et se complètent : sources antiques et médiévales se caractérisent par leur écriture littéraire ; ce sont des témoignages conscients dans leur majorité, qu'ils s'appellent annales, chroniques,

voyages ou géographies, alors qu'à partir du XV^e siècle, les sources archivistiques, témoignages inconscients, se font abondantes. D'un autre côté, si la prédominance appartient, durant cette période, aux textes «classiques» et arabes, à partir du XV^e siècle, les sources arabes se tarissent, cependant que fait son irruption, dans le champ du témoignage, le document européen (italien, portugais, etc.), et, pour ce qui est de l'Afrique noire, le document autochtone. Mais ce changement de nature et de provenance dans les sources traduit aussi une mutation dans le destin historique réel de l'Afrique. Le XV^e siècle est le siècle de l'expansion européenne²: les Portugais font leur apparition en 1434 sur les côtes d'Afrique noire et, vingt ans auparavant, ils se sont installés à Sebta (Ceuta) (1415)³. Pour la frange méditerranéenne et islamique de l'Afrique (Maghreb, Egypte), cependant, la rupture entre deux âges historiques apparaît dès le XIV^e siècle alors que, déjà, ce monde sentait les effets de l'expansion lente de l'Occident autant sans doute que l'action de forces internes de décomposition. Mais le XV^e siècle a été décisif parce qu'il a tari les sources extrême-orientales du commerce musulman dont s'achève ainsi le rôle intercontinental. Désormais, l'islam méditerranéo-africain glisse sur la pente d'une décadence qui ira s'aggravant. A condition d'être flexible, le *terminus ad quem* du XV^e siècle se trouve donc amplement justifié. Mais peut-être se justifierait-il encore davantage si on le décalait d'un siècle (début du XVI^e).

Cela dit, nous décomposerons l'époque sous étude en trois tranches principales, compte tenu de la double nécessité de diversité et d'unité:

- l'Antiquité jusqu'à l'Islam: Ancien Empire jusqu'à +622;
- le premier âge islamique: de +622 au milieu du XI^e (1050);
- le second âge islamique: du XI^e au XV^e siècle.

Certes, ici, la notion d'Antiquité n'est pas comparable à celle en honneur dans l'histoire de l'Occident, dans la mesure où elle ne s'identifie que partiellement à l'Antiquité «classique»; elle ne s'achève pas avec les invasions barbares, mais avec l'irruption du fait islamique. Mais, précisément, par la profondeur et l'ampleur de son impact, l'islam représente une rupture avec un passé qu'on pourrait appeler antique, préhistorique ou protohistorique selon les régions. C'est un fait aussi que, depuis l'époque hellénistique, la majeure partie de nos sources antiques sont écrites en grec et en latin.

Si, par la structure de notre documentation autant que par le mouvement historique global, le VII^e siècle, siècle de l'apparition de l'islam et des sources arabes, doit être considéré comme le début d'un âge nouveau, la durée islamique demanderait elle-même à être scindée en deux sous-âges, le premier allant de la conquête au milieu du XI^e siècle, le second du XI^e au XV^e siècle. Dans l'histoire de l'Afrique au nord du Sahara, la première phase correspond à l'organisation de cette zone selon le modèle islamique, et à son rattachement à un

2. R. MAUNY propose la date de 1434 qui est celle de l'expansion maritime portugaise vers l'Afrique noire: *Le problème des sources de l'histoire de l'Afrique noire jusqu'à la colonisation européenne*, in XII^e Congrès international des Sciences historiques, Vienne, 29 août - 5 septembre 1965, II, Rapports, Histoire des continents, p. 178. Voir aussi: R. MAUNY, 1961, p. 18.

3. A. LAROUÏ, 1970, p. 218.

Empire pluricontinental (Califat umayyade, abbasside, fatimide). La deuxième phase voit en revanche la remontée de principes d'organisation autochtone, en même temps que, du point de vue de la civilisation, s'opère une profonde transformation. Pour le Maghreb, le milieu du XI^e siècle est celui de la formation de l'Empire almoravide, de l'autonomie reconquise des Zirides, avec son corollaire: l'invasion hilalienne. En Egypte, la césure politique se situe un siècle plus tard avec les Ayyubides; mais c'est à cette époque que les foyers vivants du grand commerce se transportent du golfe Persique à la mer Rouge et que, progressivement, s'installe une configuration d'échanges, à l'échelle mondiale, dont la portée est considérable.

Au sud du Sahara, c'est également au cours du XI^e siècle que se développent les relations permanentes avec l'islam en particulier sur le plan commercial et religieux.

Notre matériel documentaire lui-même change d'allure. Quantitativement, il se fait abondant et varié; qualitativement, plus on descend dans le temps, plus on rencontre en Afrique méditerranéenne de sources inconscientes (documents d'archives, consultations juridiques) et, pour l'Afrique noire, d'informations précises.

Aires ethno-culturelles et types de sources

La classification des sources par périodes historiques ne suffit pas à elle seule. Il convient de prendre en considération l'articulation de l'Afrique en zones ethno-culturelles, où tant de forces jouent pour individualiser les aires, ainsi que la typologie même des sources dont nous disposons, par-delà les périodes historiques et les différenciations spatiales.

Aires ethno-culturelles

A examiner le premier point, on serait tenté dès l'abord d'opérer un clivage élémentaire entre Afrique au nord du Sahara — Afrique blanche, arabisée et islamisée, touchée au plus profond d'elle-même par les civilisations méditerranéennes et par là même désafricanisée — et Afrique au sud du Sahara, noire, africaine au maximum, dotée d'une irréductible spécificité ethno-historique. En réalité, et sans rien nier de la pesanteur de telles spécificités, un examen historique plus approfondi révèle des lignes de clivage plus complexes et plus nuancées. Le Soudan sénégalais et nigérien, par exemple, a vécu en symbiose avec le Maghreb arabo-berbère et, du point de vue des sources, il en est bien plus proche que du monde bantou. Il en va de même du Soudan nilotique par rapport à l'Égypte et de la corne orientale de l'Afrique vis-à-vis de l'Arabie du Sud. On est tenté alors d'opposer une Afrique méditerranéenne, désertique et de la savane, englobant le Maghreb, l'Égypte, les deux Soudans, l'Éthiopie, la Corne de l'Afrique, la côte orientale jusqu'à Zanzibar, à une autre Afrique « animiste », tropicale et équatoriale — bassin du Congo, côte guinéenne, aire du Zambèze-Limpopo, région interlacustre, Afrique du Sud enfin. Et il est vrai que cette deuxième différenciation se justifie, dans une large mesure, par le critère d'ouverture au monde extérieur et, en l'occurrence, par l'importance de la pénétration islamique. L'état

des sources écrites corrobore ce fait de civilisation en opposant une Afrique abondamment pourvue — avec des gradations Nord-Sud —, et une Afrique absolument démunie, du moins dans la période sous étude. Mais la double considération de l'ouverture à l'extérieur et de l'état des sources écrites risque d'entraîner des jugements de valeur et de jeter un voile obscur sur la quasi-moitié de l'Afrique (celle du Centre et du Sud). Nombre d'historiens ont déjà attiré l'attention sur le danger du « recours aux sources arabes » qui pourrait faire croire, par l'accent mis sur la zone soudanaise, que celle-ci fut l'unique foyer d'une civilisation et d'un Etat organisés⁴. Nous reviendrons sur ce point. Mais d'ores et déjà, reconnaissons que s'il y a un lien entre l'état d'une civilisation et l'état des sources, ce lien ne saurait préjuger entièrement du mouvement de l'histoire réelle. L'historien objectif ne s'autorise pas de jugement de valeur à partir de son matériel documentaire, mais il n'a pas non plus à en négliger l'apport sous le prétexte d'un abus possible.

Si une histoire générale qui recouvre la totalité de la durée historique et s'appuie sur toute la masse documentaire disponible peut accorder autant d'importance au bassin du Zaïre qu'à celui du Niger ou à l'Égypte, une étude circonscrite aux sources écrites jusqu'au XV^e siècle ne saurait le faire. Compte tenu de toutes les observations que nous avons avancées, nous pouvons opérer la structuration régionale suivante :

- a) Égypte, Cyrénaïque, Soudan nilotique;
- b) Maghreb, y compris la frange nord du Sahara, les zones d'extrême-occident, la Tripolitaine et le Fezzan;
- c) Soudan occidental, au sens large, c'est-à-dire jusqu'au lac Tchad vers l'Est et englobant le sud du Sahara;
- d) Éthiopie, Erythrée, Corne orientale et côte orientale;
- e) Le reste de l'Afrique, soit: le golfe de Guinée, l'Afrique centrale, le Sud-Africain.

Une telle classification a l'avantage de ne pas opposer l'une à l'autre deux Afriques, structure le continent selon des affinités géo-historiques orientées dans une perspective africaine, mais tient compte aussi du caractère particulier des sources écrites dont nous disposons. L'Afrique centrale et méridionale, si riche de civilisation qu'elle puisse être, fait tout entière pauvre figure dans l'ordre des sources écrites, par rapport à la fraction la plus mince des autres unités (Fezzan ou Erythrée par exemple). D'un autre côté, il est hors de doute qu'en plus de la solidarité générale qui lie les sources de l'Afrique connue, il y a une solidarité spécifique et plus nette de notre information pour chacune des zones délimitées. Un inventaire détaillé devrait donc passer en revue les textes à la fois par périodes et par zones, mais en reconnaissant au préalable que, par-dessus les aires et, à un moindre degré, par-dessus les périodes historiques, ces sources se ramènent à quelques langues seulement, à certains types limités, qu'elles ne proviennent pas toujours de l'aire dont elles traitent, ni qu'elles sont contemporaines de ce qu'elles décrivent.

4. I. HRBEK, 1965, t. V. p. 311.

Typologie des sources écrites

a) Les langues dans lesquelles nous sont parvenus nos documents sont nombreuses, mais elles n'ont pas toutes la même importance. Les plus utilisées, celles qui ont véhiculé la plus grande masse d'information sont: l'égyptien ancien, le berbère, les langues éthiopiennes, le copte, le swahili, le hawsa, le fulfulde. Les langues les plus prolifiques sont des langues d'origine non-africaine: grec, latin, arabe, même si l'arabe a été accueilli comme langue nationale par nombre de peuples africains. Si l'on classe les documents dans un ordre hiérarchique qui tiendrait compte à la fois de la quantité et de la qualité de l'information, on obtiendra la liste approximative suivante: arabe, grec, latin, égyptien ancien (hiéroglyphique et démotique), copte, hébreu, araméen, éthiopien, italien, swahili, persan, chinois, etc.

Chronologiquement, nos premières sources écrites sont des papyri hiéroglyphiques égyptiens datant du Nouvel Empire mais dont la première rédaction remonterait au début du Moyen Empire (début du second millénaire: en particulier le papyrus connu sous le titre de *Enseignement pour le roi Mérikarê*⁵. Nous avons ensuite les *papyri* les *ostraka* Nouvel Empire, toujours en égyptien hiéroglyphique, les sources grecques qui remontent au VII^e siècle avant notre ère et se poursuivent, sans discontinuer, à une époque tardive coïncidant approximativement avec l'expansion de l'islam (VII^e siècle de notre ère), les sources en hébreu (Bible) et en araméen (Juifs d'Elephantine) qui datent de la XXVI^e dynastie, les textes démotiques datant de l'époque ptolémaïque, la littérature latine, la littérature copte (en langue égyptienne mais employant l'alphabet grec enrichi de quelques lettres) inaugurés à partir du III^e siècle de l'ère chrétienne, l'arabe, le chinois⁶, peut-être le persan, l'italien et ensuite l'éthiopien dont l'écrit le plus ancien remonte au XIII^e siècle⁷.

b) Classées par *genres*, les sources dont nous disposons se répartissent en sources narratives et en sources archivistiques, les unes consciemment consignées en vue de laisser un témoignage, les autres participant au mouvement ordinaire de l'existence humaine. Dans le cas de l'Afrique, sauf pour l'Égypte, mais y compris le Maghreb, les sources narratives représentent presque exclusivement le matériel documentaire écrit jusqu'au XII^e siècle; elles couvrent donc et l'Antiquité et le premier âge islamique. A partir du XII^e siècle, le document archivistique, encore que rare, fait son apparition au Maghreb (pièces almohades, *fatwas* consultations juridiques d'époque hafside). Il devient plus abondant en Égypte sous les Ayyubides

5. GOLENISCHIEFF, *Les papyrus hiéroglyphiques N° 1115, 1116A et 1116B de l'Ermitage impérial à Saint-Petersbourg*, 1913; le N° 1116A a été traduit par GARDINER in *Journal of Egyptian archaeology*, Londres, 1914, p. 22 et suiv. Cf. à ce sujet E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, p. 226.

6. Il existe un texte chinois datant de la deuxième moitié du XI^e siècle, mais l'essentiel des sources chinoises, encore à explorer, intéressent le XV^e siècle et la côte de l'Est africain. On peut noter aussi les travaux suivants: J.J.L. DUYVENDAK, 1949; F. HIRTH, 1909-10; T. FILESI, 1962; LIBRA, 1963; P. WHEATLEY, 1964.

7. Sergew Hable SELASSIE, 1967, p. 13.

et les Mameluks (XII^e-XV^e) cependant que les manuscrits des monastères éthiopiens enferment en appendice des documents officiels. Mais ce type de texte demeure pratiquement absent pour le reste de l'Afrique durant toute l'époque considérée⁸. Prépondérance des sources narratives en tout état de cause, apparition ou accroissement relatif des sources archivistiques à partir du XII^e siècle en Afrique méditerranéenne, leur quasi-absence en Afrique noire, mais d'une manière générale augmentation substantielle de notre matériel documentaire après le XI^e siècle jusqu'à ce qu'il atteigne son point culminant aux XII^e - XIV^e siècles, voici les traits qui caractérisent notre période.

Les types de sources peuvent être énumérés comme suit :

Sources narratives :

- chroniques et annales ;
- ouvrages de géographie, relations de voyages, ouvrages de naturalistes ;
- ouvrages juridiques et religieux, qu'ils soient traités de droit canon, livres saints ou hagiographies ;
- œuvres proprement littéraires.

Sources archivistiques :

- documents privés : lettres de familles, correspondances commerciales, etc. ;
- documents officiels émanant de l'Etat ou de ses représentants : correspondance officielle, décrets, lettres patentes, textes législatifs et fiscaux ;
- documents juridico-religieux.

Remarquons que les sources narratives commencent au VIII^e siècle avant notre ère avec Homère et comprennent un nombre considérable de chefs-d'œuvre de l'esprit et du savoir humains. De grands noms s'y retrouvent, même si la majorité des témoignages ne traitent pas spécialement de l'Afrique, mais lui accordent une place plus ou moins importante dans une visée à plus larges horizons. Parmi ces noms figurent : Hérodote, Polybe, Pline l'Ancien, Ptolémée, Procope, Khwārizmī, Mas'ūdī, Jāhiz, Ibn Khaldūn. La documentation archivistique est la plus ancienne du monde : alors que les papyri de Ravenne conservés en Europe, qui sont les actes d'archives les plus anciens datent du début du VI^e siècle de notre ère, les papyri du Nouvel Empire égyptien sont antérieurs de vingt siècles. Il est vrai que dans le premier âge islamique, ce type de témoignage n'a pas dépassé les limites de l'Égypte et que jusqu'à la fin de notre période, il n'a pas pris une grande extension, ce qui est sans doute imputable au fait que la civilisation islamique médiévale a pratiquement ignoré le principe de la conservation des documents d'Etat. Aux XIV^e et XV^e siècles, période la plus riche en pièces d'archives, ce sont surtout des ouvrages encyclopédiques qui nous les transmettent. Il faut attendre l'époque moderne, ottomane et européenne, pour voir se constituer des dépôts d'archives proprement dites.

8. Nous disposons de *mahrams*, lettres patentes délivrées par les rois du Bornou qui datent de la fin du XI^e siècle : celui d'Umm Jilmi et celui de la famille Masbarma. Cf. à ce sujet, R. MAUNY, 1961 et H. PALMER, 1928, t. III, p. 3.

Tableau chronologique des principales sources écrites

Sources narratives				
Dates	Chroniques et Annales	Géographie Voyages	Œuvres juridiques, religieuses	Textes littéraires
- 2065 - 1580				
- 800				Homère (VIII ^e)
- 500	Hétodote (485-425) Chr. démotique (III ^e)		Livre des Rois (avant 586)	
- 200	Polybe (200-120)			
- 100	Diodore	Strabon; pseudo-périple d'Hannon		
0	Salluste (87-35)			
0		Pline l'Ancien		
+ 100	Tacite, Plutarque			
+ 200		Ptolémée	Saint Cyprien (200-258)	
+ 300		Périple de la Mer Erythrée (230)		
+ 400			Saint Augustin (354-436)	
+ 500	Procopé (492-562)	Cosmas Indicopleustès (535)		
622				
+ 800	Ibn 'Abd al-Hakam (803-871)	Fazari al-Khwariz mī (av. 833)	Muwatta Mudjawwaza Akkam-as-Suq	Jahiz
+ 900	Kirdi	Ya'kūb al-Mas'ūdī (947)	Gaothī Nu'man (shi'ite)	
+ 1050	al-Raḡīq (1082)	Ibn Ḥawḡal (877)	Abu-l-'Arab (sunnite)	
			Ibn al-Saḡhir (khāridjite)	
		al-Bakrī (1068)	Malik	
+ 1100	Anonyme: al-Istībsar	al-Idrīsī	Abū Zukarujā Makhzūm	al-Kādī al-Faḡīl
+ 1200	Ibn al-Aṡḡīr (1234)	Yākūt (1229)	Manaqibs hafside	
+ 1300	ibn 'Idharī al-Nuwairī Ibn Abī Zar' al-Dhahabī Ibn Kḡaldūn	'Abdarī (1289) al'Umarī (1336)	Manuscrits éthiopiens des monastères	Safadī
+ 1400	Ibn Taghrībardī	Ibn Baṡṡūṡa al'Tījanī Atlas majorquin de Cresques (1376)		
+ 1450	Zurara	al-Makrīzī		

Sources archivistiques			
Pièces officielles	Documents privés	Dates	Faits historiques
Papyri hiératiques Ostraka	Papyri des juifs d'Éléphantine	- 2065	Moyen Empire
		- 1580	Nouvel Empire
		- 800	Fondation de Carthage
		- 500	Basse époque égyptienne
		- 200	Les Ptolémées
		- 100	Conquête romaine (-146) en Africa
		0	
		0	
		+ 100	Romanisation de l'Afrique
		+ 200	Apogée de l'école alexandrine
Novellae		+ 300	Axoum et christianisation de l'Éthiopie (333)
		+ 400	
		+ 500	Reconquête byzantine de l'Afrique (533)
		622	Hégire
Papyri grecs et coptes Papyri en langue arabe d'Aphrodite		+ 800	Expansion arabe Califat Umayyade (661-749) Ifrikiya aghlabide (800-910) Révolte des Zéngis (868)
Correspondance fatimide en Ifrikiya. Papyri arabes de Fayoum et Ushmunayn		+ 900	Etablissement des Fatimides en Egypte (969)
Actes fatimides en Egypte		+ 1050	
Lettres almoravides Moham de Umm Jilmi	Geniza		Les Hilaliens en Ifrikiya. Prise de Ghana par les Almoravides (1076)
Lettres almohades	Geniza	+ 1100	
		+ 1150	Almohades au Magreb
Documents italiens	Doc. italiens	+ 1200	Ayyubides en Egypte Hafsides en Ifrikiya Merinides au Maroc
Actes de Waqf	Fatwas	+ 1300	Mameluks en Egypte Empire du Mali Kankou Moussa (1312-1335)
al-Kalkashandi		+ 1400	Effondrement du Mali et émergence du Songhaï Prise de Ceuta par les Portugais (1415) Découverte portugaise du cap Bojador (1434)
al-Maḳrīzī		+ 1450	

Inventaire par périodes

L'antiquité préislamique (des origines à 622)

Ce qui caractérise cette période par rapport à celle qui la suit, c'est la primauté des sources archéologiques et, plus généralement, non littéraires. Néanmoins, pour être secondaires, les documents écrits nous fournissent quelquefois des précisions de taille; ils se font, en outre, abondants et précis à mesure que l'on descend dans le temps. Du point de vue de la répartition zonale, il y a lieu de noter que l'Afrique occidentale et centrale en est totalement absente.

Egypte, Nubie, Afrique orientale

a) Les sources écrites pour l'Égypte jusqu'au I^{er} millénaire sont exclusivement égyptiennes; il s'agit des *papyri* hiératiques et des ostraka dont l'origine ne remonte pas au-delà du Nouvel Empire mais qui ont pu, avons-nous dit, rapporter une information plus ancienne.⁹ Papyrus et ostrakon désignent des supports: le premier est une plante, le second un éclat de calcaire. Les signes hiératiques se distinguent des signes hiéroglyphiques par leur allure cursive les destinant spécialement à être tracés plutôt que gravés. Papyri et ostraka, nombreux pour les XIX^e et XX^e dynasties du Nouvel Empire ou période ramessite (1314-1085), portent sur la vie administrative autant que sur la vie privée; on y retrouve des rapports administratifs et judiciaires, des pièces de comptabilité, des lettres privées et aussi des contes et des romans. Les papyri juridiques¹⁰ et les papyri littéraires¹¹ ont fait l'objet d'études attentives et, dès le XIX^e siècle, de publications.

A moins que de nouvelles découvertes n'interviennent, notre connaissance de la Nubie et du pays de Pount n'est en rien redevable aux sources écrites, mais se fonde sur le matériel archéologique et épigraphique (graffiti en particulier).

b) Le premier millénaire, notamment à partir du VI^e siècle, diversifie et remanie l'apport de nos sources. Les documents narratifs se joignent aux documents archivistiques et, à certains moments, se substituent à eux. C'est ainsi que le *Livre des Rois*, fragment de l'Ancien Testament, nous donne des renseignements précieux sur l'avènement de la XXII^e dynastie (autour de – 950) et demeure d'une grande utilité pour toute la période qui suit, soit jusqu'à la domination perse (– 525). Le *Livre des Rois* a été l'objet d'une première

9. E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, pp. 7-9, Jean YOYOTTE, *l'Égypte ancienne*, in Histoire universelle, collect. Pléiade.

10. Parmi les documents juridiques, nous avons le papyrus Abbott, les papyri Amherst et Mayer, également celui de Turin... qui fondent notre connaissance des règnes de Ramsès IX, X et XI. Ils ont été publiés: cf. *Select Papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum*, Londres, 1860; NEWBERRY, *The Amherst Papyri*, Londres 1899; PEET, *the Mayer Papyri*, Londres, 1920; PEET, *The great tombs-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, 2 vol., Oxford, 1930.

11. La collection du *British Museum* est riche en papyri littéraires. On y trouve, par exemple, le conte de la Vérité et du Mensonge, celui d'Horus et de Seth. G. POSENER le grand spécialiste de la question, a dressé une liste quasi exhaustive des œuvres littéraires égyptiennes et est arrivé à 58 titres: *Revue d'Égyptologie*, VI, 1951, pp. 27-48. G. POSENER a également publié des ostraka: *Catalogue des ostraka hiératiques littéraires de Deir el-Medineh*, Le Caire, 1934-36.

rédaction avant la ruine de Jérusalem, soit avant – 586¹², et il a été retouché durant l'exil, mais il reproduit des traditions qui remontent aux débuts du I^{er} millénaire. D'autres sources étrangères, grecques surtout, éclairent la Basse Époque à partir de la première dynastie Saïte (– VIII^e siècle): *Méandre*, Aristodémos, Philocorus, *Hérodote*. Du point de vue archivistique, les papyri sont maintenant écrits soit en grec soit en démotique — qui est une transcription encore plus cursive que le hiéroglyphique. Au – V^e siècle, notre source principale provient des papyri des Juifs d'Éléphantine, cependant qu'aux – IV^e et – III^e, était rédigée la *chronique démotique*.

c) La période qui s'étend de l'établissement des Ptolémées en Égypte (fin du IV^e siècle avant notre ère) à la conquête arabe (639) couvre un millénaire qui se caractérise par l'importance, en quantité, des sources grecques et par l'émergence, dans le champ de notre connaissance, de la zone éthiopo-érythréenne. Polybe, Strabon, Diodore, Plin l'Ancien nous en parlent avec une précision relative dont n'est pas exclue l'ignorance ou la naïveté. Le naturaliste romain nous donne dans son *Histoire naturelle* une foule de renseignements sur le monde éthiopien, touchant en particulier aux produits du commerce et aux circuits d'échanges. Œuvre de compilation, certes, de valeur inégale, mais riche en détails divers.

Notre information se fait plus précise dans le demi-millénaire qui suit l'apparition du christianisme. L'Égypte, on le sait, devient au second siècle le siège principal de la culture hellénistique et il est tout naturel qu'elle ait produit des historiens, des géographes, des philosophes et des pères de l'Église. Intégrée politiquement à l'Empire romain puis byzantin, elle se trouve concernée par nombre d'écrits latins ou grecs extérieurs, qu'ils soient d'ordre narratif ou d'ordre archivistique (Code de Théodose par exemple ou *Novellae* Justinien). Notons aussi que le courant papyrologique ne tarit pas. De cette masse documentaire intérieure et extérieure, émergent quelques œuvres d'une importance particulière: la *Géographie* de Ptolémée (vers +140)¹³ le *Périple de la Mer Érythré*¹⁴ œuvre anonyme qu'on suppose avoir été composée vers 230 après l'avoir datée du I^{er} siècle, la *Topographie chrétienne*¹⁵ de Cosmas Indicopleustès (vers 535). Ces écrits représentent la base de notre information concernant l'Éthiopie et la corne orientale de l'Afrique. Mais, dans l'ensemble, ce bref exposé met en évidence deux déséquilibres: celui des sources écrites

12. A. LODS, *Les Prophètes d'Israël et Les débuts du judaïsme*, Paris 1950, p. 7; DRIOTON et VANDIER, *op. cit.*, *passim*; DORESSE, 1971, t. I, pp. 47-61.

13. Sur les géographes classiques et post-classiques ayant traité de l'Afrique, voir l'ouvrage fondamental de Yusuf KAMEL: *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, Le Caire et Leyde, 1926 à 1951, 16 vol. Il est souhaitable que ce travail soit réédité avec un appareil critique nouveau et important.

14. Edité par MOLLER, *Geographi Graeci minores*, Paris 1853, t. I. Réédité par Hjalmar FRISK à Göteborg en 1927. Cette œuvre importante ayant connu des éditions dès le XVI^e, en 1533 puis en 1577.

15. COSMAS est un voyageur qui a visité l'Éthiopie et l'île de Socotra. Son œuvre figure dans la *Patrologie grecque* de MIGNE, t. LXXXVIII, collection à consulter absolument pour l'Antiquité, à côté de *Patrologie latine* du même MIGNE. L'œuvre de COSMAS a été éditée de manière excellente en trois tomes aux éditions du Cerf, Paris 1968-70. Signalons l'importance pour notre connaissance de la christianisation de l'Éthiopie, de l'*Historia Ecclesiastica* de RUFINUS: in *Patrologie grecque* de MIGNE qui donne toujours une traduction latine.

par rapport aux autres types de documents, celui de notre connaissance de l'Égypte par rapport à notre connaissance de la Nubie et du monde érythréen.

Le Maghreb antique

L'histoire écrite du Maghreb antique est née de la rencontre de Carthage et de Rome. Ce qui veut dire que nous ne disposons de rien d'important antérieurement au second siècle avant notre ère : des indications éparses chez Hérodote, bien sûr, et dans les œuvres d'autres historiens grecs. La période authentiquement punique est tributaire de l'archéologie et de l'épigraphie. D'un autre côté, l'histoire de Carthage d'avant Hannibal autant d'ailleurs que celle de son affrontement avec Rome puis de sa survie provisoire, ne doivent presque rien à des sources puniques écrites. Il est établi maintenant que le *périple d'Hannon*, dont la description s'étend aux côtes nord-occidentales de l'Afrique, est un faux dont la rédaction, grecque, ne doit pas remonter au-delà du I^{er} siècle. Restent les travaux agronomiques attribués à Magon, dont seulement des extraits ont été conservés par des auteurs latins. Mais, parmi les sources autochtones, il faudrait mentionner les notices de Juba II que Pline l'Ancien a compilées dans son *Histoire naturelle*.

L'essentiel, sinon donc la totalité, de nos sources écrites pour l'histoire du Maghreb antique — phases carthaginoise, romaine, vandale et byzantine — est constitué par les ouvrages des historiens et géographes classiques, c'est-à-dire écrivant en grec ou en latin. En général, ces auteurs sont étrangers à l'Afrique, mais à mesure que l'Afrique se romanisait, surgissaient des écrivains autochtones, en particulier parmi les Pères de l'Église.

a) Dans la tranche de temps de – 200 à + 100 et qui correspond à l'apogée puis à la chute de Carthage, à l'organisation de la province romaine d'Afrique sous la République et le principat, nous avons comme sources la multitude d'écrits grecs et latins connus : Polybe (– 200 à – 120), notre source capitale, Strabon, Diodore de Sicile, Salluste (– 87 à – 35), Tite-Live, Appien, Pline, Tacite, Plutarque (+ I^{er} siècle) et Ptolémée (+ II^e siècle), sans compter les écrivains mineurs qui sont nombreux¹⁶.

Il eût été fort utile que les écrits dispersés concernant l'Afrique du Nord fussent réunis ; cela n'a été fait que pour le Maroc¹⁷. Si bien que le chercheur se trouve dans l'obligation de compiler systématiquement les grandes collections classiques, ces collections où l'érudition européenne du XIX^e siècle a déployé toutes ses ressources de critique et de formidable labeur : *Bibliotheca Teubneriana*, *The Loeb classical library* (texte et traduction anglaise), *Collection G. Budé* (texte et traduction française), *Collection des Universités de France*, *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*. A ces sources narratives, il conviendrait d'ajouter des sources plus directes constituées par les textes du droit romain, quoique ces textes soient d'origine épigraphique¹⁸.

16. Citons : ARISTOTE (*Politique*), CESAR (*Bellum Civile et Bellum Africum*), EUTROPE, JUSTIN, OROSE. On dénombre plus de 30 sources textuelles rien que pour l'histoire d'Hannibal.

17. M. ROGET, *le Maroc chez les auteurs anciens*, 1924.

18. P.P. GIRARD, *Textes de droit romain*, 6^e édit., 1937.

Les écrits des annalistes, chroniqueurs, géographes gréco-latins n'ont pas une valeur uniforme pour toute la sous-période considérée. Si quelques-uns ont tendance à compiler les informations de leurs prédécesseurs, d'autres nous apportent des informations originales, précieuses, par moments même un témoignage direct. C'est ainsi que Polybe a vécu dans l'intimité des Scipion et aurait assisté au siège de Carthage en – 146, que le *Bellum Jugurthinum* de Salluste est un document de premier ordre sur les royaumes berbères, que le *Bellum Civile* de César est l'œuvre d'un acteur de l'Histoire.

La figure et l'œuvre de Polybe dominent cette période. Polybe est, a-t-on dit¹⁹, le fils de l'âge et de la culture hellénistiques. Il est né vers – 200, c'est-à-dire au moment où se fait la rencontre de Rome dans l'explosion de son impérialisme, avec le monde méditerranéen et plus spécialement hellénistique. Prisonnier et exilé à Rome, il apprit les dures leçons de l'exil, ce « maître violent » de l'historien et du philosophe. La protection des Scipion adoucit son séjour, mais elle lui valut surtout d'apprendre beaucoup sur l'histoire de Rome et de Carthage. Après seize ans de captivité, il revint dans sa patrie, la Grèce, mais il ne tarda pas à la quitter pour parcourir le monde. On nous rapporte que Scipion Emilien, durant son séjour en Afrique, lui offrit une flotte pour lui permettre d'explorer la côte Atlantique de l'Afrique. C'est dire que nous avons affaire à un homme d'audace, d'expérience et d'une inlassable curiosité. Polybe n'est pas seulement notre principale source pour tout ce qui touche au duel punico-romain ; il est, plus généralement, un observateur de premier ordre de l'Afrique et de l'Égypte de son temps. Si les quarante livres qui composent les *Pragmateia* nous étaient restés, sans doute saurions-nous beaucoup plus que nous ne savons maintenant ; peut-être serions-nous aussi renseignés avec une précision qui fait défaut partout ailleurs sur l'Afrique noire elle-même. Mais déjà, les six livres qui sont conservés tranchent sur toutes nos autres sources par la qualité de l'information et l'intelligence du regard.

b) Après le I^{er} siècle et pendant les quatre siècles où l'organisation impériale s'enracine au maximum en Afrique puis entre dans une crise prolongée, les sources littéraires se font rares. Il y a un vide quasi total au II^e siècle, et les III^e et IV^e siècles sont marqués par la prépondérance des écrits chrétiens, notamment ceux de Cyprien et d'Augustin. Écrits généraux qui débordent le cadre africain pour poser les grands problèmes religieux et ne participent pas du discours historique direct, mais aussi écrits polémiques et de circonstance qui, eux, ont une prise plus immédiate sur l'événement. C'est ainsi que notre connaissance du mouvement donatiste se fonde sur les attaques du plus grand de ses adversaires, saint Augustin (354-430) et, pour cela même, les précautions les plus sérieuses s'avèrent nécessaires.

Aussi bien en matière de sources écrites, la *patrologie* se pose-t-elle, pour la période impériale, comme le principal mais combien partiel instrument de notre connaissance. Le chercheur aura, là aussi, recours à de grandes collections :

- le *Corpus de Berlin* en grec (texte seul) ;
- le *Corpus de Vienne* en latin (texte seul).

19. *Cambridge Ancient History*, vol. VIII : *Rome and the Mediterranean*.

Ces monuments de l'érudition allemande ont leur pendant dans l'érudition française : les deux corpus de Migne :

- *la Patrologie grecque* (texte et traduction latine);
- *la Patrologie latine* (texte latin seul).

L'intermède vandale, la reconquête byzantine et la présence byzantine pendant plus d'un siècle ont suscité davantage de vocations. Les écrits dits « mineurs » abondent, les sources archivistiques (correspondance, textes législatifs) font leur apparition. Surtout, nous avons la chance d'avoir un observateur fécond et talentueux : *Procope* (VI^e siècle) qui est, de loin, notre source fondamentale avec son *De Bello Vandalico*. On aura recours à la *collection byzantine de Bonn*, et, subsidiairement, aux *Fragmenta historicorum graecorum*, pour les textes grecs. Les textes latins, nombreux, se retrouvent soit dans la *Patrologie latine* (les œuvres de saint Fulgence sont d'un certain intérêt pour la connaissance de l'époque vandale), soit dans les *Monumento Germanica historica, autores antiquissimi*²⁰, autre monument de l'érudition allemande regroupant les « chroniques mineures » d'époque byzantine : Cassiodore, Prosper Tiro, surtout Victor de Vita et Corippus. Ces deux auteurs méritent la plus grande attention, le premier pour la période vandale, le second pour la période byzantine, parce qu'ils pénètrent l'Afrique de l'intérieur et jettent une lumière sur cette Afrique « profonde » si longtemps oubliée²¹. Dans son classique ouvrage sur l'Afrique byzantine, Charles Diehl a montré comment on pouvait faire concourir matériel archéologique et matériel textuel à une représentation aussi complète que possible de la réalité historique. Parmi les sources écrites, il a utilisé un éventail aussi large que possible : Procope d'abord, Corippus aussi, mais également Agathias, Cassiodore, Georges de Chypre²², les lettres du pape Grégoire le Grand, et des documents juridiques tels que les *Novellae* et le Code Justinien, si utiles pour l'exploration de la vie économique et sociale.

Il semble peu probable qu'on puisse enrichir, par de nouvelles découvertes, la liste établie de nos documents écrits. Par contre, on peut mieux les exploiter, en les approfondissant, en y appliquant une critique rigoureuse, en les confrontant avec un matériel archéologique et épigraphique non encore épuisé, surtout en les utilisant avec plus d'honnêteté et d'objectivité²³.

L'Afrique saharienne et occidentale

A proprement parler, nous n'avons aucun document digne de foi pour nous renseigner sur l'Afrique noire occidentale. Si l'on admet avec Mauny²⁴ que

20. Dans les *Monumento* de MOMMSEN, tome 9/1-2 (1892), 11 (1894) et 13 (1898), se trouvent le texte de Victor DE VITA au tome 3-1 (1879), édité par C. HOLM, et le texte de CORIPPUS dans le tome 3-2 (1879) édité par J. PARTSCH.

21. Sur l'Afrique vandale et byzantine, nous disposons de deux ouvrages modernes fondamentaux qui donnent le détail des sources utilisables : Christian COURTOIS, 1955, et C. DIEHL, 1959. Pour la haute époque, *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, de S. GSELL., vieillie, est toujours à consulter.

22. *Descriptio orbis romani*, éd. GELZER.

23. Sur les déformations nées d'une lecture partielle des textes, la critique de l'historiographie occidentale présentée par Abdallah LAROUÏ est aussi pertinente que remarquablement informée (1970).

24 R. MAUNY, 1970, pp. 87-111.

les Anciens — Carthaginois, Grecs, Romains — n'avaient pas dépassé le cap Juby et la latitude des îles Canaries, ce qui est plus que probable, les renseignements que leurs écrits nous apportent ont donc trait à l'extrême-sud marocain. Ils sont certes à la lisière du monde noir, mais ne le pénètrent pas.

Le *Périple* d'Hannon est un faux, sinon entièrement, du moins en grande partie²⁵. C'est un écrit composite où s'entremêlent des emprunts à Hérodote, à Polybe, à Posidonius, au pseudo-Scylax et qui doit dater du I^{er} siècle. Plus sérieux sont les écrits de ces auteurs précisément. Hérodote se fait l'écho du commerce muet que pratiquaient les Carthaginois dans le Sud marocain. Le continuateur du *pseudo-Scylax* (IV^e) nous donne, à son tour, des informations précieuses sur les relations entre Carthaginois et Libyco-Berbères. Mais c'est surtout et encore une fois Polybe qui s'avère la source la plus véridique. Les bribes de son texte, interpolées dans Pline l'Ancien, nous offrent les premiers toponymes identifiables de l'Antiquité; mais là aussi, son information s'arrête au cap Juby. Il faudrait le compléter, pour l'archipel des Canaries, par les notices de Juba II recueillies par Pline, Strabon, Diodore de Sicile. Les autres historiens-géographes du I^{er} siècle avant et après notre ère, n'ont fait que compiler les auteurs antérieurs, sauf pour quelques détails. Enfin, au II^e siècle, Ptolémée, reprenant tous ses prédécesseurs, se fondant plus spécialement sur Posidonius et Marin de Tyr, consigne dans sa *Géographie* la connaissance la plus poussée qu'ait eue l'Antiquité des contours de l'Afrique²⁶. La carte de la « Libye intérieure » que nous a par ailleurs laissée le géographe alexandrin, a pu mettre à contribution les renseignements recueillis par l'armée romaine, lors de ses expéditions punitives au-delà du *limes* jusqu'au Fezzan: celle de Balbus en -19, celle de Flaccus en +70, celle de Maternus en +86, qui s'est le plus enfoncée dans le désert libyque²⁷. Des noms de peuples et de régions ont survécu à l'Antiquité: Mauritanie, Libye, Garamantes, Gétules, Numides, Hespérides et jusqu'à Niger, avancé par Ptolémée, repris par Léon l'Africain puis par les Européens modernes. C'est là un des apports de nos textes qui, à part cela, nous fournissent davantage la représentation que s'est faite l'Antiquité de l'Afrique que des données réelles. Les quelques indications qui en surnagent affectent le désert libyque et les côtes du Sahara occidental; l'Afrique noire occidentale reste marginale dans tous ces textes.

Le premier âge islamique (environ 622-1050)

La conquête arabe et l'établissement du Califat ont eu pour conséquence l'unification de domaines politico-culturels naguère dissociés (Empire sassanide, empire byzantin), l'élargissement de l'horizon géographique de l'homme, le remaniement des courants d'échange, la pénétration de peuples jusque-là inconnus. Rien d'étonnant donc à ce que, pour la première fois, nous ayons des informations de plus en plus précises sur le monde noir, celui de l'Est comme celui de l'Ouest. Mais alors que l'Égypte et le Maghreb étaient intégrés dans le

25. Ibid., p. 98; TAUXIER, 1882, pp. 15-37; G. GERMAIN, 1957, pp. 205-248.

26. Yusuf KAMEL, *Monumenta, op. cit.*, t. II, Fasc. I, pp. 116 et suiv.; R. MAUNY, « L'Ouest africain chez Ptolémée », dans *Actes de la II^e Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest*, Bissau 1947.

27. Marin de TYR, une des sources de PTOLEMÉE, s'en est fait l'écho; cf. Yusuf KAMEL, t. I, 1926, p. 73.

corps de l'Empire puis de la communauté islamique, le monde noir faisait simplement partie de la sphère d'influence islamique, d'où une information parcellaire, décousue, quelquefois mythique, mais qui reste néanmoins précieuse.

Si l'on excepte les sources archivistiques dont la tradition se continue en Egypte (papyri coptes et grecs d'Aphrodite, papyri arabes du Fayoum et d'Ashmunayn²⁸, enfin au X^e siècle quelques pièces d'archives fatimides) et qui sont donc spécifiques à ce pays, la majeure partie de nos sources, narrative au sens large ou indirect, est *commune* à toute l'Afrique. C'est un trait patent en ce qui concerne les écrits géographiques et qui est visible dans maint texte juridique. Aussi semble-t-il plus commode de procéder ici à un inventaire par genre, en marquant toutefois la succession chronologique et sans perdre de vue la structure régionale.

Les chroniques

a) Nous ne disposons d'aucune chronique avant le IX^e siècle. Mais c'est au VIII^e siècle que s'est élaborée l'information orale avec comme centre incontestable, l'Égypte, sauf pour la côte orientale de l'Afrique, en liaison commerciale directe avec l'Irak méridional. D'un autre côté, le caractère excentrique de l'Égypte, du Maghreb et *a fortiori* du Soudan a fait que, même au IX^e siècle, siècle d'explosion de l'historiographie arabe, une faible place leur soit dévolue dans les grands ta'rikh²⁹ (al-Ṭabarī, al-Dīnawarī, al-Balādhurī des *Ansāb al-Ashraf*) centrés sur l'Orient. Une exception doit être faite pour une chronique presque inconnue jusqu'à une époque récente: le ta'rikh de Khalīfa b. Khayyār³⁰. Ce livre n'est pas seulement le plus vieil ouvrage annalistique arabe (Khalīfa est mort en 240 H.) mais il a conservé des matériaux anciens négligés par al-Ṭabarī; en particulier ses indications sur la conquête du Maghreb sont de première importance. Alors que la tradition des *Maghāzī* médinoise a laissé dans l'ombre la conquête de l'Égypte et du Maghreb, dont seuls les traits saillants émergent laconiquement dans les *Futūh al-Buldān* de Balādhurī, un juriste égyptien s'y consacre exclusivement dans un ouvrage qui est le document le plus important du IX^e siècle. Les *Futūh Miṣr wa-l-Maghrib*³¹ d'Ibn 'Abd al-Hakam, assimilables à une

28. Les travaux de GROHMANN font autorité: *Arabic papyri in the Egyptian Library*, 5 volumes, 1934-1959; *Einführung und Chrestomathie der Arabischen Papyruskinde*, Prague 1955. Les papyri grecs et coptes ont été étudiés par H. BELL. Pour les actes fatimides: SHAYYAL, *Majmū'at al-Wathā'iq al-Fātimiyya*, Le Caire. 1958.

29. Toutefois, il est important de signaler qu'un des tout premiers historiographes arabes, 'Umar b. SHABBA, nous a légué le plus vieux témoignage arabe se rapportant aux Noirs, texte rapporté par al-Ṭabarī, Ta'rikh, t. VII, pp. 609-614. Il s'agit de la révolte des «Sūdān» à Médine en 145 H./+ 762, attestant une forte présence africaine à la haute époque. Ce texte n'a pas été relevé et remarqué jusqu'à présent.

30. Edité à Najaf en 1965 par UMARĪ avec une préface de A.S. AL-ALI, 344 p.

31. Edité par TORREY en 1922, traduit partiellement par GATEAU, réédité au Caire par 'AMIR en 1961. Sur les précautions à prendre pour son utilisation: R. BRUNSCHWIG, «Ibn Abd al HAKAM et la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes», *Annales de l'Institut d'Études orientales d'Alger*, VI, 1942-47, étude hypercritique qui ne nous semble pas devoir entamer l'apport de ce texte, capital pour l'Égypte, utile pour l'Ifrīkiya, important pour le monde noir (éventuels contacts de Uqba avec le Fezzan niés par BRUNSCHWIG dans un autre article, fameux accord appelé (Baqt) avec les Nubiens).

chronique ou à un ouvrage de maghāzī, sont en réalité un recueil de traditions juridiques qui mordent sur l'histoire³².

b) Après un siècle de silence³³ (850-950), paraît une œuvre fondamentale qui ne semble pas avoir été exploitée dans toutes ses dimensions : le *Kitāb Wūlat Miṣr wa Qudhatuha*, de Kindī (m.961). Cet ouvrage biographique, qui n'est pas une chronique mais qu'on peut assimiler à une chronique, non seulement enferme des données précises et de première main sur l'Égypte, mais — du fait des liens premiers de cette province avec le Maghreb — s'avère être une des sources les plus sûres pour la connaissance du Maghreb au VIII^e siècle³⁴. Le X^e siècle est le siècle ismāʿīlien de l'islam et de l'islam africain au premier chef : on consultera donc les écrits shīʿites comme la *Sīrat al-Hajib Jaʿfar* mais surtout l'*Iftitāh ad-Daʿwa* du Cadi al-NuʿMān, ouvrage fondamental, qui ne livre pas beaucoup de dates, mais est très riche en informations sur les débuts du mouvement fatimide³⁵.

c) La première moitié du XI^e siècle a vu la rédaction du fameux *Taʾrīkh* d'al-Raḡīq (m. 1028), source fondamentale. L'ouvrage est considéré comme perdu, mais l'essentiel en a été repris par les compilateurs postérieurs, tel Ibn-al-Idhārī. Récemment, un fragment consacré à la haute époque ifriqiyenne, découvert par le Marocain Mannūnī, a été édité à Tunis (1968) par « M. Kaabī », sans que nous ayons la certitude quant à son attribution à Raḡīq³⁶.

Dans toutes ces chroniques, la place faite à l'Afrique noire est minime. Par ailleurs, elles exigent de l'historien une critique rigoureuse, une confrontation perpétuelle de leurs données, entre elles, mais aussi avec des données d'origines diverses. Surtout, l'historien du Maghreb et de l'Égypte ne saurait s'y arrêter : une profonde connaissance de l'Orient est une nécessité absolue. La fréquentation de ces sources doit donc se compléter d'une fréquentation approfondie des chroniques orientales classiques.

Sources géographiques

Elles sont importantes et nombreuses à partir du IX^e siècle. Qu'ils appartiennent au genre cartographique de la *Sūrat al-Ardh* illustré par al-Kh^wārizmī, à la géographie administrative, à la catégorie des itinéraires et pays (*Masālik*) ou simplement à celle du voyage plus ou moins romancé les écrits géographiques arabes illustrent une volonté d'appréhension de la totalité de l'*oekuméné*. Rien d'étonnant donc à ce que l'Afrique noire y soit représentée et que ces sources soient l'élément fondamental dans notre connaissance de cette Afrique. Le

32. Il n'y a pas grand-chose à tirer d'un compilateur tardif, Ubayd Allāh b. SALIH découvert et magnifié par E. LEVI-PROVENÇAL, cf. *Arabica*, 1954, pp. 35-42, comme une source nouvelle de la conquête du Maghreb. E.-LEVI-PROVENÇAL est suivi dans son jugement par MAUNY in *Tableau, op. cit.*, p. 34 dont l'analyse des sources arabes, appliquée et exhaustive, ne se soucie pas beaucoup de critique rigoureuse.

33. A l'exception de quelques chroniques anonymes intéressantes comme *al-Imān wa-s-Siyāsa*, Le Caire, 1904, du Pseudo-Ibn QUTAYBA et l'anonyme Akhbār MADJMU'A, Madrid 1867.

34. Édité par R. GUEST en 1912 et réédité à Beyrouth en 1959.

35. Publié à Tunis par M. DACHRAOUI et également à Beyrouth.

36. M. TALBI en a nié carrément la paternité à Raḡīq, in *Cahiers de Tunisie*, XIX, 1917, p. 19 et suiv., sans toutefois arriver à vraiment convaincre. L'incertitude subsiste donc.

recueil exhaustif dressé par Kubbel et Matveïev³⁷, qui s'arrête au XII^e siècle, montre que sur les 40 auteurs en ayant parlé, 21 sont des géographes et leurs textes sont les plus riches de matière. Mais on ne saurait tirer de ces sources un réel profit sans un travail critique préalable. L'historien de l'Afrique noire doit replacer les œuvres géographiques arabes dans leur contexte culturel propre. Dans quelle mesure, par exemple, telle description correspond-elle à la réalité et dans quelle autre n'est-elle qu'un reflet des thèmes rebattus de l'*Adab* avec ses diverses composantes³⁸? Quelle est la part de l'héritage grec, de l'héritage iranien, de la tradition arabe propre, celle de la compilation, celle de l'observation concrète? Mais d'un autre côté, la critique doit s'exercer sur ces textes de l'intérieur, c'est-à-dire à partir d'une connaissance approfondie de l'histoire africaine, tout en se gardant de lire cette histoire uniquement à partir de sources géographiques pour l'essentiel. Mais le point de vue strictement idéologique de ceux qui, par islamophobie³⁹, soucieux mal placé d'une africanité conçue comme repliée sur elle-même, refusent l'examen approfondi de ces sources, est irrecevable⁴⁰.

De la pléiade des géographes qui, du milieu du IX^e siècle au milieu du XI^e siècle, ont accordé une place à l'Afrique — presque tous sont dans ce cas — seuls quelques-uns apportent une information originale et sérieuse: Ibn Khordādhbeh, Ya'kūb (m. 897), al-Mas'ūdī (965), Ibn Hawqal (977), al-Bīrūnī⁴¹. Ya'kūb a voyagé en Égypte et au Maghreb dont il nous a laissé un tableau substantiel. Aussi bien dans son *Ta'rikh* que dans ses *Buldān*⁴², il nous apporte des renseignements nombreux sur le monde noir: sur l'Éthiopie, le Soudan, la Nubie, les Bejja, les Zengj. Au Soudan, il mentionne les Zghāwa du Kanem et décrit leur habitat; il décrit l'important royaume de Ghana et à son propos traite du problème de l'or, de même qu'il traite du problème des esclaves quand il parle du Fezzan. Les *Masālik*⁴³ d'Ibn Hawqal sont encore plus détaillés. Il visita la Nubie et peut-être le Soudan occidental; sa description vaut surtout pour l'idée qu'elle donne des relations commerciales entre Maghreb et Soudan. Presque tous les autres géographes du X^e siècle fournissent des notations sur l'Afrique noire: Ibn al-Faḳīh sur le Ghana et Kuki, le voyageur Buzurg Ibn Shariyar sur la côte orientale et les

37. L. KUBBEL et V. MATVEIEV, 1960 et 1965. Voir aussi J. CUOQ.

38. A. MIQUEL, 1967 et 1975.

39. Voir à ce propos la position très critique de J. FROBENIUS et celle de J. ROUGH: *Contribution à l'histoire des Songhay*, Dakar 1953, qui dénonce surtout la déformation idéologique des chroniques soudanaises.

40. Il est vrai que ces textes s'appliquent surtout à la ceinture soudanaise et que de ce fait une lecture unilatérale des sources arabes, sans le secours de l'archéologie, peut fausser la perspective. Mais il est faux de dire que les auteurs arabes manquaient d'objectivité. Quant à leur reprocher le caractère fragmentaire et désordonné de leurs écrits, c'est abandonner le point de vue de l'historien tout court pour prendre celui de l'historien de la littérature. On trouvera des jugements nuancés chez N. LEVTZION. De même, il sera bon de se reporter à la communication de I. Hrbek au XII^e Congrès international des sciences historiques à Vienne (*Actes*, pages 311 et suivantes). Voir aussi T. LEWICKI: *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, compte rendu du Congrès de Dar-es-Salaam, 1971, et *Arabic external sources for the History of Africa to the South of the Sahara*, Wrocław-Warszawa-Krakow, 1969.

41. Voir *Courrier de l'Unesco*, juin 1974.

42. Edité dans la *Bibliotheca Geographorum arabicorum*, t. VII, de GOEJE, comme la plupart des géographes arabes. La traduction de G. WIST sous le titre de *Livre des Pays* est utile mais pas toujours précise.

43. *Kitāb al-Masālik wa-l-Mamālik*, B. G. A. II; L. KUBBEL et V. MATVEIEV, II, pp. 33 et suiv.

Zendj, Muhallabī qui a conservé dans son traité des fragments de Uswārīī. Enfin, les *Prairies d'or* de Mas'ūdi (965) est riche de renseignements sur les Zendj et la côte orientale. Ces textes ont, très tôt, attiré l'attention des spécialistes africanistes et orientalistes, tels Delafosse, Cerulli⁴⁴, Kramers⁴⁵, Mauny⁴⁶.

Sources juridiques et religieuses

Les traités de droit et les voyages hagiographiques de Ṭabaqāt, depuis la *Mudawwana* de Sahnūn jusqu'aux traités *khāridjites* sont une mine de renseignements pour le Maghreb; certains sont utilisables pour la zone saharienne de contact avec l'Afrique noire. La chronique sur les imāms rustémides de Ṭāhert d'*Ibn al-Saghīr* (début du X^e siècle)⁴⁷ nous permet d'affirmer l'existence, dès la fin du VIII^e siècle, de liens commerciaux entre la principauté ibadite et Gao comme elle permet, complétée par des compilations postérieures telles les *Siyar* de al-Wisyanī, d'étendre ce fait à toute la bordure saharienne de l'Afrique du Nord. Mais ces sources hagiographiques ne livrent leur information que de manière allusive. Elles doivent être lues dans le canevas d'une problématique fixée à l'avance, et constamment recoupées par d'autres types de sources. Elles n'autorisent pas, à notre sens, des constructions et des déductions aussi hardies que celle que propose Lewicki.

Le second âge islamique (1050-1450)

Ce qui caractérise cette longue période, c'est la richesse, la qualité et la variété de notre information. Les sources archivistiques, toujours secondaires par rapport aux écrits « littéraires », sont néanmoins importantes: documents de la Geniza, lettres almoravides et almohades, actes de Waqf, fetwas, documents italiens, pièces officielles interposées dans les grandes compilations. Les chroniqueurs produisent des œuvres de premier ordre qui valent autant par l'observation des faits contemporains que parce qu'ils reproduisent les anciennes sources perdues. Enfin, pour l'Afrique noire, notre connaissance atteint son apogée cependant qu'apparaissent avec les manuscrits éthiopiens des documents africains nouveaux.

Sources archivistiques

Elles valent uniquement pour l'Égypte et le Maghreb.

a) Nous disposons actuellement des documents de la *Geniza* du Caire qui couvrent toute l'époque considérée; la plupart cependant sont d'époque fatimide et seuls quelques-uns appartiennent aux siècles mameluks. Ces documents constituent un bric-à-brac de papiers de famille, de correspondance commerciale, reflétant les préoccupations de la communauté juive d'Égypte et d'ailleurs. Écrits en langue arabe et en caractères hébraïques non datés, leur

44. *Documenti arabi per la storia dell'Ethiopia*, 1931.

45. Djughrāfiyā, Encyclopédie de l'Islam; *L'Erythrée décrite dans une source arabe du X^e siècle*, *Atti del XIX^e Congresso degli Orientalisti*, Rome 1938.

46. Le premier chapitre de son *Tableau* est un inventaire systématique des sources géographiques.

47. Publiée dans les *Actes du XIV^e Congrès international des orientalistes* (3^e partie), 1908, et étudiée par T. LEWICKI, 1971, vol. XIII, p. 119 et suiv.

utilisation commande un certain nombre de précautions techniques. Mais tels quels, ils représentent une mine inépuisable de renseignements⁴⁸.

On peut ranger dans la même catégorie — celle des archives privées — les actes de *Waqf*, nombreux pour l'époque mamelūk, conservés par le Tribunal du Statut personnel du Caire⁴⁹, ainsi sans doute que les *fatwas* d'époque hafside.

b) A cheval entre le domaine privé et le domaine public sont, en revanche, les documents *européens* concernant l'Égypte et le Maghreb, datés des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, et qui se trouvent à Venise, à Gênes, à Pise, à Barcelone. Ils sont conservés dans les archives publiques et privées et sont composés de traités, de contrats, de lettres, afférents ordinairement aux relations commerciales. Quelques-uns seulement ont été publiés par Amari et Mas-Latrie⁵⁰. Ils offrent dans leur ensemble une masse documentaire susceptible d'élargir le champ de l'investigation dans le domaine de l'histoire économique et sociale.

c) Nous n'avons pas à proprement parler d'archives d'Etat relatives à cette époque. Mais des pièces officielles almoravides et almohades ont été conservées et publiées qui jettent une lumière nouvelle sur l'idéologie et les institutions secrétées par les deux mouvements impériaux⁵¹. « On commence, dit à ce sujet Laroui, à voir l'almohadisme de l'intérieur: une histoire religieuse et politique de la dynastie n'est plus impossible à écrire »⁵². A une époque plus basse, nous rencontrons en Égypte des encyclopédies historico-juridiques qui ont compilé nombre de documents officiels: la description détaillée qu'elles nous offrent des structures fiscales et institutionnelles de l'Égypte, provient en général d'une consultation préalable de documents publics. Dans ce genre mi-archivistique, mi-chronique, on peut ranger les *Qawānīn al-dawawīn* de Mammāti (époque ayyubide), « *le Minhādji* de Makhzūm », *Ṣubḥ-al-a-ṣḥa al-Ḳalkaṣhandī* (XIV^e siècle) les nombreux ouvrages de al-Maḳrīzī, dont les inappréciables *Khitat* (XV^e siècle)⁵³. Al-Maḳrīzī est une source précieuse non seulement pour toute l'histoire de l'Égypte islamique, mais également pour celle de la Nubie, du Soudan et de l'Éthiopie⁵⁴.

48. Les travaux de S.D. GOITEIN font autorité: article « Geniza » in *E.I.* 2^e éd.; *The Cairo Geniza as source for mediterranean social history. Journal of the American Oriental Society*, 1960. S.D. GOITEIN a commencé à publier une très importante étude sur les sources de la Geniza: « A mediterranean Society: the jewish communities of the Arab world as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza », Vol. I, *Economics Foundations*, Berkeley-Los Angeles, 1967. S. SHAKED, *A tentative bibliography of Geniza documents*, Paris-La Haye, 1964; H. RABIE, 1972, pp. 1-3. Un grand nombre de ces documents se trouve au *British Museum* et à Cambridge.

49. Rabie, 1972, pp. 6-8 et 200.

50. AMARI, *I diplomati arabi del R. Archivio Fiorentino*, Florence 1863; MAS-LATRIE, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes d'Afrique septentrionale au Moyen Age*, Paris 1866, supplément 1872.

51. *Lettres officielles almoravides*, éditées par H. MU'NIS et A.M. MAKKI; *Trente-sept lettres officielles almohades*, éditées et traduites par E. LEVI-POVENÇAL, Rabat 1941; AL-BAYDAQ, *Documents inédits d'histoire almohade*, éd. et trad. française par E. LEVI-PROVENÇAL, Paris 1928.

52. A. LAROUI, 1970, p. 162.

53. RABIE, 1972, pp. 10-20.

54. Son *Kitāb al-Ilmām* nous donne la liste des royaumes musulmans d'Éthiopie, empruntée, il est vrai, à Umarī. Un extrait en a été publié à Leyde en 1790 sous le titre de *Historia regum islamicorum in Abyssinia*.

Sources narratives

a) Chroniques: Après un siècle de silence — le XII^e au cours duquel nous ne rencontrons guère que l'anonyme *al-Istibsar* et des œuvres mineures —, les XIII^e et XIV^e siècles nous offrent une moisson de chroniques riches à tous points de vue, depuis le Kāmil d'Ibn al-Athīr jusqu'au *Kitāb al-Ibar* d'Ibn Khaldūn en passant par Ibn Idhārī, al-Nuwairī, Ibn Abī Zar^c, al-Dhahabī. Témoins de leur temps, ces hommes avaient en outre accompli un effort de synthèse pour ce qui est des siècles passés. Nuwairī est aussi important pour les Mamelūks que pour la conquête au Maghreb⁵⁵; Ibn Idhārī pour l'histoire almohade autant que pour tout le passé de l'Ifrikiya; Ibn Khaldūn, enfin, suprême autorité en matière d'histoire de l'Afrique.

b) Géographie: Les traités de géographie foisonnent durant ces quatre siècles. Leur valeur est inégale en soi et inégale selon la région concernée. Deux géographes se détachent de la masse par l'ampleur et la qualité de leur observation: *al-Bakrī* (1068) au XI^e siècle, *al-Umarī* (m. 1342) au XIV^e siècle. Mais si une œuvre aussi notoire que celle d'Idrīsī est discutable et discutée, nous pouvons glaner des informations originales dans des œuvres géographiques moins connues: celle d'Ibn Sa'īd, par exemple, si intéressante pour le Soudan⁵⁶. *Les Masālik et Namālik*⁵⁷ de Bakrī représentent « l'apogée » de notre connaissance géographique du Maghreb et du Soudan, Bakrī lui-même n'a pas voyagé dans ces contrées, mais il a intelligemment utilisé les notes d'al-Warrāq, aujourd'hui perdues, autant que les informations des marchands et voyageurs.

Le *Livre de Roger* d'al-Idrīsī (1154), en cours d'édition en Italie, emprunte beaucoup à ses prédécesseurs. Confuse quand elle traite de l'Éthiopie, sa description se précise pour l'Afrique occidentale. Ça et là, cependant, s'y glisse une notation originale et quelquefois précieuse.

Le *Géographie* d'Ibn Sa'īd al-Gharnata (avant 1288) emprunte à Idrīsī dans sa description de l'Éthiopie, encore qu'on y trouve des renseignements neufs. Mais son principal intérêt provient de sa description du Soudan, largement tributaire des écrits d'un voyageur du XIII^e: Ibn Fātima. L'œuvre capitale du XIV^e siècle pour l'historien de l'Afrique noire est celle d'al-Umarī: *Masālik al-Absār*⁵⁸. Témoignage d'un observateur de premier ordre, elle est notre principale source pour l'étude du royaume du Mali dans son organisation interne comme dans ses rapports avec l'Égypte et l'Islam. Mais c'est aussi l'exposé arabe le plus riche que nous ayons sur les États musulmans

55. Mais ce fragment est encore manuscrit à la Bibliothèque nationale du Caire. Signalons qu'IBN SHADDAD qui a écrit une histoire maintenant perdue de Kairouan, est considéré comme étant une des sources principales d'IBN AL-ATHIR et de NUWAIRI. Récemment, un anonyme, le *Kitāb al-Uyun*, édité à Damas par M. SAIDI, apporte des informations intéressantes sur le Maghreb.

56. Pour une liste exhaustive des géographes, voir L. KUBBEL et V. MATVEIEV, à compléter par le premier chapitre de R. MAUNY, 1961, par la notice de T. LEWICKI, 1971, l'introduction de la thèse de A. MIQUEL, 1967.

57. Publié et traduit par de SLANE sous le titre de *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1911.

58. Traduite partiellement par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES sous le titre: *l'Afrique moins l'Égypte*, Paris 1927.

اِدْرِنَا غُرَابَانَا غُلُوْشُ فَبِيْرَتَا كَوْتَمِيْشِيْ نَكِيْ نَاجِ بَادِرُنْ كَسَا تَا
دَ شِيْ بِيْعِرْ دُرُنَا عَنِيْ بِيَا مَنَا دِيْنِدُوْ بِيْ رَا تَا دَ هَسْبِيْ نَسَا

اَوَانَا عَ كِيَاوُنْ دَا تِيْ نَسَس

كُدُوْ بِيْ وَتَارُنْدِيْ رُوْمَس دَهَسْبِيْ سُرْدُكْ دُوْلِيْ بِيْدِرُقَس
كُدُوْ بِيْ شُرْدُرُنْ يَا مَعْنِيْ يَا اِس دِيْنَعْ وَتَا دُكْ دَ كِيَاوُنْسَس

اَوَانَا عَ كِيَاوُنَا هُسْكَاتَس

تِنَا عَجْمُوْمْ دَتَارُنْسُرْدُكْ بِيَاوُدِيْ سَمَ لِسْ عَشِيْرُكْ
كُدُوْ بِيْ شُرْدُرُنْ هَرْتِيْ تَا سُرْدُكْ دِيْنَعْ جُوْمْ دَتَارُنْسُرْدُكْ

اَوَانَا عَ تَارُنْ حَبِيْ نَسَس

تِنَا عَرَبِيْرُ وَنْدَ كَسْرُنْ شَبِيْكَ دَلْمِيْشِيْ بِيَا تِيْ سَكِيْ يَابِ اِسْكَ
تِكْرُ مَرْتِيْ تِيْ رَمِيْ نَا كَفَلْكَ اَكْرِنَا غُرُوْمُرْ بِيْ بِيْ اِسْكَ

اِنَانِنَا اِنْعُرْدِيْ بِيْوْمَسَس

اِدْرِنَا عَهْ سَبِيْ دَ دِنْعُرْسُرْدُكْ دَعْمُرَاكْ لَوْلُوْ مَرْ جَارْدُكْ
كَوْتَمِيْشِيْ مَكْرُ اَحْمَدِيَا بِيْسُرْدُكْ بِلِيْ وَلَقِيْ نَا كُوْدِيْنَعْ تَدُكْ

اَوَا مَرْمِيْشِيْ نُرْ مَسَالِيْ نَسَس كُوْ

d'Abyssinie au XIV^e siècle. L'ouvrage d'al-Umarī pose, par-delà l'intérêt de sa description, le problème de l'émergence de l'Etat dans le Soudan et celui de l'islamisation, comme trois siècles plus tôt al-Bakrī a posé celui du grand commerce de l'or. Ce dernier évoque la profondeur des liens entre Maghreb et Soudan; le premier suggère le déplacement de ces liens vers l'Egypte.

L'œuvre de Umarī est à compléter par celle d'un observateur direct de la réalité soudanaise et maghrébine: Ibn Baṭṭūṭa.

Mais les géographes mineurs et les auteurs de relations de voyage sont nombreux et doivent, en tout état de cause, être consultés. Citons: al-Zuhri (XII^e), Yāqūt, al-Dimashqī (XIV^e s.), la géographie dite Mozhafférienne, Ibn Jubayr, al-Baḡhdādī, Abdarī, Tijāni, al-Balawī, al-Himyarī.

c) Sources d'inspiration religieuse et littéraire. Les sources religieuses viennent d'horizons variés. Notons les ouvrages de Tabaḡāt et d'hagiographes sunites, khāridjites, maraboutiques et même chrétiens (provenant de la communauté copte). Citons aussi les manuscrits des églises éthiopiennes qui reproduisent dans leurs marges des documents officiels. Tous ces écrits s'avèrent utiles non seulement pour la connaissance de l'évolution de la sensibilité religieuse et du monde religieux, mais également pour celle du monde social. Un ouvrage comme le *Riḡāh* de Malik ou un autre comme les *Madārik* de Iyādh sont riches de notations sociologiques disséminées dans le cours de l'exposé. Les sources khāridjites, on le sait, sont primordiales pour toute la zone saharienne du Maghreb, zone de contact avec les Noirs. Al-Wisyanī, Darjīnī, Abu' Zakāriyā et même un auteur tardif comme al-Shammākhī en sont les principaux représentants. Enfin, toute la masse de matériel en langue arabe ou en copte produite en Egypte médiévale par l'Eglise locale, éclaire les relations entre églises, les relations entre la hiérarchie ecclésiastique et l'Etat⁵⁹. Les sources proprement littéraires sont nombreuses pour cette période; elles concernent presque exclusivement le Maghreb et l'Egypte. Une place à part dans cette catégorie revient aux *Rās al'Ain* d'al-Qāhī al Fādhil et surtout au grand dictionnaire de Ṣafadī: *al-Wāfībi-l Wafayāt*.

Ainsi, dans ce deuxième âge islamique, notre documentation paraît abondante, variée et généralement de bonne qualité, ce qui contraste avec la période précédente. En Afrique proprement islamique, ces écrits jettent une lumière vive sur le fonctionnement des institutions et le mouvement de l'histoire profonde. Ils ne se contentent plus de nous tracer le simple cadre politique. En Afrique noire, le XIV^e siècle est celui de l'apogée de notre connaissance, en attendant que documents européens et autochtones nous permettent d'approfondir cette connaissance et d'en élargir le champ à des zones restées jusqu'ici dans l'ombre.

59. *Patrologie orientale*, collection essentielle. Parmi les ouvrages qui nous concernent, citons ceux de SEVERE d'Alexandrie (I^{er} siècle) et d'IBN MUFRĀH (XI^e siècle), intéressants pour l'Ethiopie; *Kitāb Siyar al-Abā al-Batāriqa*. Cf. aussi Michel le SYRIEN, éd. trad. Chabot, 3 vol., 1899-1910.

Conclusion

Il serait inexact de penser que l'état des sources écrites du continent africain avant le XV^e siècle est celui d'une pénurie désespérante, mais il est vrai que, dans l'ensemble, l'Afrique est moins pourvue que l'Europe ou l'Asie. Si une grande partie du continent est totalement démunie de sources écrites, pour le reste la connaissance historique est possible et se fonde — dans le cas de l'Égypte — sur une documentation exceptionnellement riche. C'est dire qu'une exploitation rigoureuse et judicieuse de ces textes à défaut de découvertes improbables peut apporter encore beaucoup. Il est donc urgent de se livrer à tout un travail de critique textuelle, de réédition, de confrontation et de traduction, travail déjà entamé par quelques pionniers et qui doit se poursuivre.

D'un autre côté, si nos sources ont été rédigées dans le cadre de cultures « universelles » dont le point focal se situe hors d'Afrique — cultures « classiques », culture islamique –, elles ont l'avantage d'être en majorité *communes* et peuvent donc être lues dans une perspective africaine, avec toutefois la vigilance nécessaire à l'encontre de tout présupposé idéologique. Cela est particulièrement vrai des sources arabes qui demeurent la base essentielle de notre connaissance. Leur extériorité relative ou absolue par rapport à leur objet n'enlève rien à leur valeur si ce n'est par le fait de la distance. Si donc les différences socio-culturelles doivent être reconnues, il reste que ces sources mettent en valeur une certaine solidarité de communication africaine à laquelle, jusque-là, islamisants et africanistes n'ont pas toujours été sensibles.